

BIENVENUE AU CENTRE DE MÉDECINE DE JOUR



*Quelques renseignements utiles à
votre visite au Centre de médecine
de jour*

Pour vous, pour la vie

1. Qu'est-ce que la médecine de jour ?

Le Centre de médecine de jour permet de réaliser sur une base ambulatoire (c'est-à-dire sans hospitalisation) les examens diagnostiques, les traitements, les soins et l'enseignement demandés par votre médecin.

Ainsi, la médecine de jour a pour but de vous offrir des soins et des services dans des délais raisonnables (comme si vous aviez été hospitalisé) sans vous obliger à séjourner à l'hôpital.

Ce centre vous accueille le jour seulement. Vous pourrez retrouver vos proches et dormir à votre domicile sans retarder ou allonger la durée des services à recevoir.

2. À quel moment devrez-vous vous présenter au Centre de médecine de jour ?

Dès la réception de la demande de votre transfert vers la médecine de jour, l'infirmière responsable ou un membre de l'équipe communiquera avec vous ou avec une personne-ressource que vous nous aurez désigné afin de compléter votre dossier et de convenir d'une date pour votre première visite.

Selon la raison de votre référence ou de votre visite, il est possible que vous passiez quelques heures au Centre de médecine de jour. On vous installera dans un fauteuil ou sur une civière, à moins que vous ne veniez que pour une prise de sang ou une rencontre avec le médecin ou l'infirmière. Vous serez alors vu dans un bureau de consultation.

3. Combien de fois devrez-vous vous rendre à l'hôpital ?

Selon le nombre d'examen ou la nature des traitements, des soins que votre médecin vous aura prescrits, il est possible que quelques visites à l'hôpital soient nécessaires.

Soyez assuré que nous essayerons de limiter vos visites au centre et d'utiliser chaque visite de la façon la plus efficace possible afin de réduire vos déplacements et les inconvénients possibles pour vous ou votre famille.

4. Où est situé le Centre de médecine de jour ?

Il nous fera plaisir de vous accueillir à :

Hôpital Maisonneuve-Rosemont,
Centre de soins ambulatoires,
1^{er} étage, aile H, section jaune, guichet F.

5. Pourquoi vous a-t-on donné congé et vous a-t-on transféré au Centre de médecine de jour ?

Le Centre de médecine de jour offre tous les services que votre état de santé nécessite.

Votre médecin a jugé que votre état était assez stable pour vous permettre de retourner à domicile.

6. Votre médecin sera-t-il au courant de vos résultats d'examens, de prélèvements, de votre état de santé ?

Oui, l'infirmière sera régulièrement en contact avec votre médecin ou l'un de ses collègues. Elle assurera un suivi minutieux et personnalisé de vos résultats, et ce, quotidiennement avec ce dernier.

Selon les résultats, votre médecin communiquera avec vous ou l'on vous convoquera pour un rendez-vous au centre de médecine de jour, ou au bureau privé.

7. Qui devez-vous rejoindre si vous avez des questions ou des inquiétudes ?

Vous et les membres de votre famille êtes invités à communiquer avec l’infirmière durant votre séjour au Centre de médecine de jour. Vous n’avez qu’à laisser votre message sur la boîte vocale. Une infirmière communiquera avec vous le plus rapidement possible.

Du lundi au vendredi entre 8 h et 16 h
Téléphone : (514) 252-3400, poste 1426

Infirmières : Louise Jacques, Julie Forget, Josée Thivierge et Angie Thibert.

Si votre état se détériore et que vous ne pouvez nous rejoindre , communiquez avec Info-Santé / CLSC, ou composez le 911.

Document préparé par Hélène Carignan, infirmière avec la collaboration du Dr Pierre Laplante et Lise St-Pierre. Certains extraits ont été tirés du document intitulé : Bienvenue au Centre d’investigation externe de pneumologie (CIEP).

Révisé par : Julie Forget, infirmière bachelière, et Josée Thivierge, infirmière bachelière, le 2 décembre 2005, et Louise Jacques en 2007.



Hôpital Maisonneuve-Rosemont

5415, boul. de l'Assomption
Montréal QC H1T 2M4
Téléphone: (514) 252-3400
www.maisonneuve-rosemont.org

Tous droits réservés
©HMR, 2007

CP-MED-024